



**AFEEV – Association Française pour l'Essor des Ensembles à Vent**



**ENQUÊTE SUR LES ORCHESTRES ET ENSEMBLES À VENT DIRIGÉS**

**AU SEIN DES CONSERVATOIRES CLASSÉS PAR L'ÉTAT**

**ET**

**DES CONSERVATOIRES MUNICIPAUX D'ARRONDISSEMENTS DE PARIS**

**RÉSULTATS**



# SOMMAIRE

|  |                   |
|--|-------------------|
| <b>Prologue</b>  | <b>p.3 à 4</b>    |
| <b>Introduction – Procédure</b>  | <b>p. 5</b>       |
| <b>Synthèse – Analyse</b>  | <b>p. 6 à 20</b>  |
| <b>A – Votre établissement</b>   | <b>p. 8 à 9</b>   |
| 1 - Classement   | p. 8              |
| 2 - Adresse et ville d'implantation  | p. 8              |
| 3 - Statut de la collectivité gestionnaire du conservatoire  | p. 8              |
| 4 - Nombre d'élèves et de personnels   | p. 9              |
| <b>B – Les orchestres et ensembles à vent <u>dirigés</u> du conservatoire</b>  | <b>p. 10 à 16</b> |
| 1 - Existe-t-il des orchestres et/ou ensembles à vent dirigés dans votre établissement ?   | p. 10             |
| 2 - Type(s) de formation(s) au sein du conservatoire   | p. 10             |
| 3 - Fonctionnement et niveaux de ces formations  | p. 11 à 16        |
| ➤ Orchestre d'harmonie   | p. 11             |
| ➤ Brass Band   | p. 12             |
| ➤ Batterie-Fanfare   | p. 13             |
| ➤ Ensembles à vent   | p. 13 à 14        |
| ➤ Autres ensembles à vent  | p. 14 à 16        |
| ➤ Durées des répétitions   | p. 16             |
| <b>C – Liens avec les orchestres et ensembles à vent amateurs associatifs, ou non, de votre territoire</b>   | <b>p. 17 à 18</b> |
| 1 - Existence d'un lien  | p. 17             |
| 2 - Si oui, nature du lien   | p. 17 à 18        |
| 3 - La participation des élèves du conservatoire au sein des structures extérieures à l'établissement est-elle prise en compte dans leur cursus comme pratique collective à part entière ? | p. 18             |
| <b>D – Liens avec les disciplines d'érudition du conservatoire ou avec d'autres disciplines</b>  | <b>p. 19</b>      |
| 1 - Existence d'un lien :  | p. 19             |
| 2 - Si oui, avec quelle(s) discipline(s) :   | p. 19             |
| <b>Synthèse des commentaires</b>   | <b>p. 20</b>      |
| <b>Conclusion</b>  | <b>p. 21</b>      |



## Prologue

L'Association Française pour l'Essor des Ensembles à Vent (AFEV) a été fondée en septembre 2007. Elle a pour but de promouvoir la musique pour ensembles et orchestres d'instruments à vent. L'AFEV rassemble une centaine de membres actifs affiliés à quatre collègues :

- Compositeurs et Orchestrateurs,
- Interprètes : Chefs d'orchestre, Solistes, Musiciens d'orchestre et Enseignants,
- Orchestres et Ensembles d'instruments à Vent,
- Musicologues.

Ses actions portent notamment sur la formation, les échanges et partages de connaissances et de compétences avec un dénominateur commun, les ensembles d'instruments à vent. L'AFEV favorise des rencontres événementielles, moments opportuns qui permettent la conjonction d'idées et le débat, réalise des enquêtes et dossiers sur des thématiques propres à son objet d'étude.

L'AFEV a toujours eu une vision englobante des ensembles à vent, qu'ils soient professionnels ou amateurs, nationaux ou locaux, institutionnels ou associatifs. Dans la même logique, l'encadrement des pratiques amateurs passe par l'embauche d'un chef formé d'où cette volonté portée par l'AFEV de proposer depuis plusieurs années des formations à la direction d'orchestre, des cours d'orchestration et/ou encourager l'ouverture des classes d'érudition et de direction d'orchestre au répertoire spécifique pour ensemble à vent.

Enfin, bon nombre d'orchestres d'harmonie professionnels nous ont alertés sur la raréfaction du nombre de candidats aux concours de recrutement (voire parfois absence complète) de musicien.nes mais également aux concours de chef.fes de musique des armées.

L'AFEV a donc organisé en 2021 une rencontre entre l'ensemble des chefs des musiques institutionnelles et représentants des établissements d'enseignement supérieur (CNSM et pôles supérieurs) afin de comprendre et trouver des solutions face à cette situation.

Il nous fallait donc également enquêter sur l'amont du phénomène, d'où le projet de cette enquête auprès des conservatoires de toute taille et de toute labellisation.

Depuis une vingtaine d'années, la réorganisation des structures de l'enseignement musical contrôlé par l'État couplée à la décentralisation des enseignements artistiques ont amené des changements d'importance au sein des établissements d'enseignement spécialisés. À ce titre, les pratiques collectives de la musique se sont imposées dans une structuration du parcours musical d'un élève par cycle et sont intégrées aux projets pédagogiques des établissements comme dans les textes de référence. Les tentatives d'ouverture sur des publics nouveaux, la réflexion pédagogique, les engagements volontaristes, tout comme les nécessités de brassages autour des arts et des techniques ont fait émerger de nombreuses pratiques musicales collectives au sein des établissements spécialisés (voix, musiques actuelles amplifiées, jazz, musiques traditionnelles, théâtre, danse, etc.). L'ensemble à vent est une des pratiques collectives d'apprentissage retenue.

Souvent interrogées<sup>1</sup> les pratiques collectives ont fait naître une littérature dédiée<sup>2</sup>.

---

<sup>1</sup> Conservatoires de France a consacré des journées dédiées aux pratiques collectives les 8 et 9 février 2018 à Rennes.

<sup>2</sup> Nous renvoyons à une sélection des ressources faite par la médiathèque de la Philharmonie de Paris:  
<https://catalogue.philharmoniedeparis.fr/bibliographie-sur-la-pratique-collective-de-la-musique.aspx>



L'AFEV souhaitait depuis plusieurs années réaliser une enquête sur la place accordée par les établissements de l'enseignement musical spécialisé aux ensembles à vent dirigés.

Après consultation de la base de données publiée par le Département des études de la prospective, des statistiques et de la documentation (DEPS), il ne semble pas que le Ministère de la Culture puisse fournir de chiffres et de connaissances documentées sur ce fait.

De façon intuitive, et par notre seul réseau, nous pouvions soupçonner la présence de cette pratique au sein de la quasi-totalité des Conservatoires. Mais nous n'en percevions ni la forme réelle, ni les niveaux d'étude demandés. Il nous a semblé indispensable de prendre en compte tous les niveaux de qualification des Conservatoires contrôlés par l'État : Conservatoire à Rayonnement Communal (CRC), Intercommunal (CRI), Départemental (CRD) et Régional (CRR) ainsi que les Conservatoires Municipaux d'Arrondissement (CMA) de Paris. Les interrogations des concepteurs de l'enquête se sont multipliées :

- Sous quelle forme (typologie) se présentent les orchestres et ensembles à vent au sein du Conservatoire ?
- Quelle place occupent les formations amateurs en parallèle à ces pratiques collectives en conservatoire : partenariat, ignorance ?
- La participation des élèves du conservatoire au sein des structures extérieures à l'établissement est-elle prise en compte dans leur cursus comme pratique collective à part entière ?
- L'AFEV peut-elle aider et apporter son expérience auprès des chef.fes ayant la charge de ces classes ?
- Quelles autres disciplines peuvent-elles être concernées par ce répertoire et la pratique en ensemble à vent ?

La rédaction de l'ensemble de ces sujets a permis une structuration du document d'enquête. Nous sommes bien évidemment conscients des limites de l'enquête mais aussi (et surtout) de sa nouveauté et de son originalité. Nous sommes dans le même temps particulièrement convaincu de sa nécessité et de sa pertinence.

Une fois établi le document, nous l'avons transmis sous forme dématérialisée à l'ensemble des Conservatoires contrôlés par l'État selon la liste disponible sur le site du Ministère de la Culture<sup>3</sup>. Nous avons dû procéder à de nombreuses vérifications pour cause d'adresses défaillantes. C'est notamment le cas lorsque le Conservatoire a changé de statut (écoles de musique associatives devenant Conservatoires et surtout regroupement de CRC en CRI, etc.). Une autre source d'erreurs émane du fait que les contacts internet contenus dans le listing (daté de 2019) sont parfois ceux des directeurs.trices et devenus obsolètes avec le temps. Il nous a fallu prendre directement contact avec certains conservatoires pour cibler les personnes ressource.

Au total, 395 établissements ont été interrogés.

---

<sup>3</sup> <https://www.culture.gouv.fr/Thematiques/Musique/Enseignement-formation-et-metiers/Structures-d-enseignement-et-formation/Les-conservatoires-CRR-CRD-CRC-CRI>



## Introduction

Tout d'abord, un grand merci aux conservatoires qui ont bien voulu répondre à notre questionnaire.

Ce document ne prétend pas être exhaustif dans son approche analytique en raison des particularités de chacun des conservatoires consultés. Il est le reflet d'une tendance, une sorte d'état des lieux, de l'importance plus ou moins grande de la place que les orchestres et/ou ensembles à vent dirigés ont pris au sein des conservatoires classés par l'État et des Conservatoires Municipaux d'Arrondissement de Paris.

Que les responsables des établissements nous pardonnent de ne pas faire mention de leurs organisations et dispositifs spécifiques ou particuliers, de même que l'identification des conservatoires n'apparaîtra pas dans la synthèse. Cependant certaines directrices et certains directeurs reconnaîtront, peut-être, leur établissement au travers de quelques éléments saillants.

## Procédure

La synthèse reprendra les différents chapitres et items du questionnaire utiles à l'analyse en sériant les résultats par catégories de classement (CRC, CRI, CRD, CRR et CMA\*). Une analyse en forme de commentaire objectif, ou tentant de l'être, suivra chaque synthèse.

↳ La question concernant les durées des répétitions est mentionnée en fin du chapitre **B**

\* CMA = Conservatoire Municipal d'Arrondissement (de Paris)



## Synthèse et Analyse

### ➤ Point en chiffres sur les retours du questionnaire (\*)

| Répartition par classement :                   | CRC          | CRI          | CRD          | CRR          | CMA Paris    | Total        |
|--|--------------|--------------|--------------|--------------|--------------|--------------|
| Nombre de conservatoires contactés :           | 150          | 85           | 99           | 44           | 17           | 395          |
| Nombre de réponses reçues :                    | 24           | 9            | 18           | 11           | 3            | 65           |
| <b>Écart entre les envois et les retours =</b> | <b>-126</b>  | <b>-76</b>   | <b>-81</b>   | <b>-33</b>   | <b>-14</b>   | <b>-330</b>  |
| <b>Taux de réponses en % =</b>                 | <b>16,00</b> | <b>10,59</b> | <b>18,18</b> | <b>25,00</b> | <b>17,65</b> | <b>16,46</b> |

#### Commentaires

*Le faible taux de réponses pourrait s'expliquer des manières suivantes, non hiérarchisées et non exhaustives :*

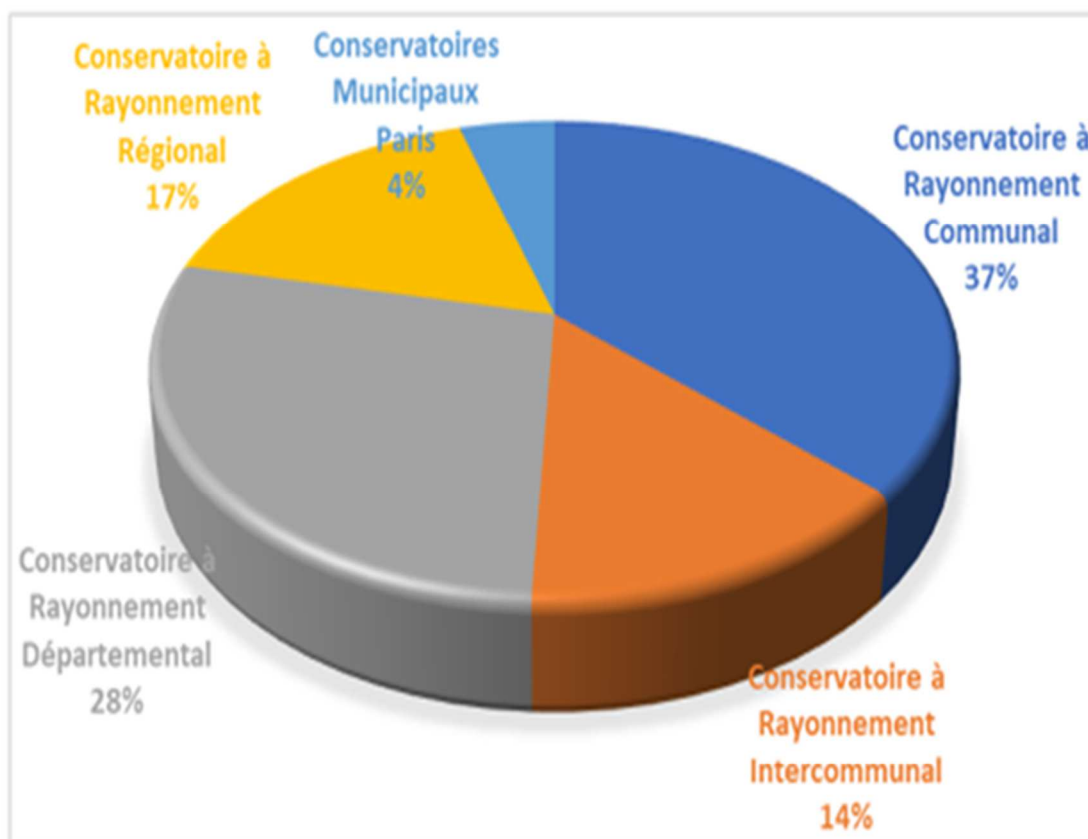
- le manque d'intérêt pour la démarche initiée par l'AFEV
- le surcroît de travail dans les conservatoires
- l'oubli de répondre au questionnaire
- le courriel non parvenu à la personne apte à répondre (certains courriels ont été supprimés sans être lus)
- la méconnaissance de l'AFEV
- un questionnaire de plus et ne venant pas d'une instance "officielle"
- la période de l'enquête (vacances scolaires, examens, etc...)

(\*) Un CRI a répondu le 19 juin, mais, compte-tenu de l'avancée de l'analyse chiffrée des données, l'établissement n'a pas pu être intégré dans la synthèse. Pour mémoire, la date limite des réponses était fixée au 1<sup>er</sup> juin. L'analyse a débuté le 9 juin.



Le graphique ci-dessous fait état de la proportion des conservatoires en rapport avec les 65 établissements ayant répondu. Le découpage est établi selon leur classement.

### Répartition des établissements ayant répondu à l'enquête





## A – Votre établissement

### 1 - Classement :

Taux de représentation dans l'enquête, selon le classement des conservatoires et en fonction des réponses reçues, du plus élevé au plus faible (*le pourcentage représente le nombre de conservatoires qui ont répondu par rapport au nombre de conservatoires de même catégorie en France*) :

1. CRR = 25 %
2. CRD = 18,18 %
3. CM Paris = 17,65 %
4. CRC = 16 %
5. CRI = 10,59 %

#### Commentaires

*Le taux global (16,46 %) révèle que moins d'1 conservatoire sur 6 a répondu à l'enquête.*

*Selon le classement du conservatoire, l'écart entre le taux le plus élevé et le taux le plus faible va du simple à plus du double : (10,59 % // 25 %).*

*À noter que dans l'échelle des classements, ce sont les établissements les plus "élevés hiérarchiquement" qui ont le mieux répondu (cf. taux de réponses)*

### 2 - Adresse et ville d'implantation :

Pas d'analyse particulière réalisée d'après ces données propres à chaque établissement

### 3 - Statut de la collectivité gestionnaire du conservatoire :

- Répartition des conservatoires selon les collectivités

| Type de collectivité et nombre         | CRC | CRI | CRD | CRR | CMA (Paris) |
|--|-----|-----|-----|-----|-------------|
| Commune (= 37)                         | 24  | 2   | 3   | 5   | 3           |
| Syndicat de communes (= 1)             |     | 1   |     |     |             |
| Communauté de communes (= 1)           |     | 1   |     |     |             |
| Communauté d'agglomération (= 16)      |     | 4   | 11  | 1   |             |
| Communauté urbaine (= 1)               |     |     |     | 1   |             |
| Métropole (= 4)                        |     |     |     | 4   |             |
| SIVOM (= 1)                            |     | 1   |     |     |             |
| Établissement Public Territorial (= 4) |     |     | 4   |     |             |

#### Commentaires

*- Les **communes** sont les collectivités majoritairement gestionnaires des conservatoires (plus de 50 % des réponses), toutes catégories représentées, et sont les seules à gérer des CRC ainsi que les CMA.*

*- Les **communautés d'agglomération** gèrent un quart des conservatoires*

*- Les **CRR** sont majoritairement gérés par des collectivités de taille importante même s'il s'agit de communes*

*- Les **CRI** sont les conservatoires les plus répartis dans les différents types de collectivité*





#### 4 - Nombre d'élèves et de personnels :

##### ➤ élèves :

La fourchette globale va de **280** élèves pour le plus petit conservatoire à **3 600** pour le plus grand, soit un rapport de 1 à 13

##### - Fourchettes par catégories d'établissement :

- CRC : 300 < 1 901
- CRI : 280 < 774
- CRD : 700 < 3 600
- CRR : 1 369 < 3 300
- CMA : 1 350 < 2 000

##### ➤ enseignants :

La fourchette globale va de **18** enseignants pour le plus petit conservatoire à **200** pour le plus grand, soit un rapport de 1 à 11

##### - Fourchettes par catégories d'établissement :

- CRC : 18 < 80
- CRI : 19 < 36
- CRD : 46 < 140
- CRR : 80 < 200
- CMA : 100 < 170

##### ➤ personnels non enseignants (administratifs, techniques, autres) :

La fourchette globale va de **1** non-enseignant pour le plus petit conservatoire à **90** pour le plus grand, soit un rapport de 1 à 90 (!)

##### - Fourchettes par catégories d'établissement :

- CRC : 1 < 20
- CRI : 2 < 7
- CRD : 4 < 25
- CRR : 15 < 90
- CMA : 15 < 20

#### Commentaires

- le fait qu'un conservatoire soit classé CRI ne signifie pas que sa taille en termes d'élèves et de personnels soit supérieure à celle d'un CRC alors qu'il serait tentant de supposer que l'aire de rayonnement pourrait avoir une incidence sur les effectifs

- il n'y a pas obligatoirement une relation entre le nombre d'élèves et le nombre d'enseignants. Le plus gros conservatoire (CRD à 3 600 élèves) a moins d'enseignants (140 max) qu'un des CRR (200 max) ou même qu'un CMA (170 max). Il en est de même pour les personnels non-enseignants dans une proportion encore plus importante CRD (25 max)/CRR (90 max)

- il est cependant prudent de relativiser ces chiffres. En effet le nombre d'enseignants à temps partiel ou non-complet peut faire gonfler les effectifs par rapport aux conservatoires ayant majoritairement des enseignants à temps complet. Le nombre d'heures d'enseignement serait sans doute plus pertinent pour établir un rapport plus précis.

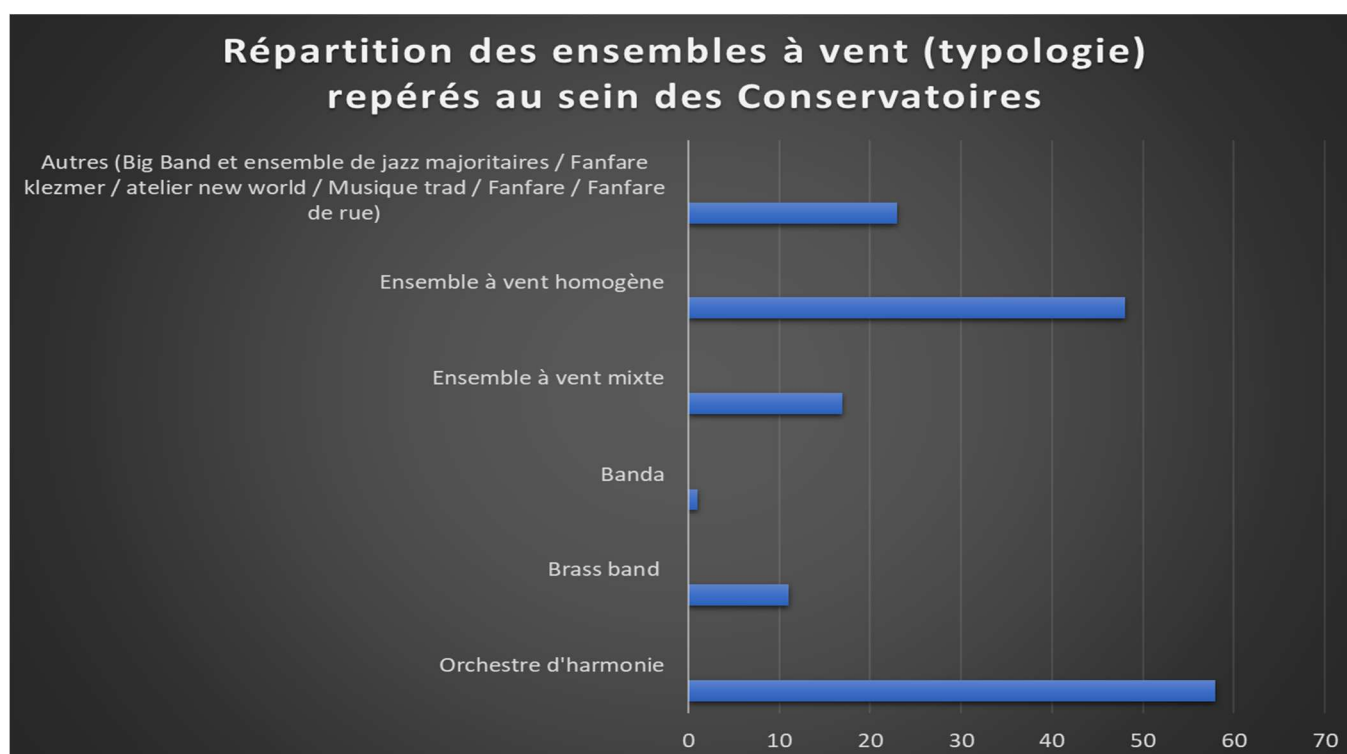


## B – Les orchestres et ensembles à vent dirigés du conservatoire

### 1 – Existe-t-il des orchestres et/ou ensembles à vent dirigés dans votre établissement ? :

Tous les conservatoires ont répondu OUI à cette question

### 2 - Type(s) de formation(s) au sein du conservatoire :



#### ➤ Répartition globale, tous conservatoires confondus

- Orchestre d'harmonie : **58**
- Brass Band : **11**
- Batterie-Fanfare : **1** (*en fait une "banda"*)
- Ensembles à vent mixtes : **17**
- Ensembles à vent homogènes (même famille d'instrument) : **48** (*ensembles de cuivres majoritaires*)
- Autres formations : **23** (*Big Band et ensemble de jazz majoritaires / Fanfare klezmer / atelier new world / Musique trad / Fanfare / Fanfare de rue*)

#### Commentaires

- Il est réconfortant de constater que les orchestres d'harmonie ont pris une place très importante au sein des conservatoires (58 orchestres sur 65 conservatoires soit **89%**). Ces chiffres auraient été bien inférieurs il y a 20 ou 30 ans. On peut donc se réjouir de cette évolution positive.
- l'absence d'orchestre d'harmonie est notée dans 4 CRC, 2 CRI et 1 CRD. Soit 11% des conservatoires interrogés
- à noter aussi l'absence de batterie-fanfare hormis une banda, assimilée à ce type de formation
- dans les autres formations, le jazz - sous différents types d'ensembles – occupe une place prépondérante



### 3 - Fonctionnement et niveaux de ces formations :

#### ➤ Orchestre d'harmonie

##### - niveaux requis des élèves :

⇒ Tous les cycles sont concernés selon la répartition suivante dans les différents classements de conservatoires :

|  |        | Niveaux concernés |         |         |                  |       |
|--|--------|-------------------|---------|---------|------------------|-------|
|  |        | Cycle 1           | Cycle 2 | Cycle 3 | Cycle Spécialisé | Autre |
| Conservatoires possédant un orchestre d'harmonie | 20 CRC | 16                | 17      | 10      | 0                | 2     |
|  | 7 CRI  | 6                 | 5       | 4       | 0                | 0     |
|  | 17 CRD | 13                | 14      | 12      | 6                | 3     |
|  | 11 CRR | 8                 | 11      | 10      | 6                | 4     |
|  | 3 CMA  | 3                 | 3       | 3       | 1                | 0     |
| Total :  | 58     | 46                | 50      | 39      | 13               | 9     |
| Ecart/nbre de conservatoires                     | ⇒      | - 12              | - 8     | - 19    | - 45             | - 49  |

#### Commentaires

- le cycle 2 est majoritairement concerné notamment dans les CRR et CMA
- les cellules grisées indiquent les niveaux requis dans la totalité des types de conservatoires ayant répondu
- le niveau "Autre" contient des élèves hors-cursus ou en parcours personnalisé, des adultes amateurs, des élèves en CPES (Classe préparatoire à l'enseignement supérieur)
- le cycle spécialisé (CS) n'existe pas, en général, dans les CRC et CRI d'où l'absence de "recrutement" à ce niveau

##### - forme de répétition :

- hebdomadaire = 19 CRC – 7 CRI – 17 CRD – 11 CRR – 3 CMA soit 57 conservatoires sur 58
- sessions = 1 CRC – 2 CRI – 2 CRD – 4 CRR – 0 CMA soit 9 conservatoires sur 58

⇒ **NB : les conservatoires proposant des sessions pour les OH le font en plus des répétitions hebdomadaires**

- autres = selon projets : 1 CMA / pour les cérémonies officielles : 1 CRC / selon auditions programmées / tous les 15 jours : 1 CRD

#### Commentaires

- on pourra noter que 1 seul conservatoire (CRC) ne programme pas de répétitions hebdomadaires.
- bien évidemment pas de répétitions pour 4 CRC – 2 CRI – 1 CRD qui n'ont pas d'orchestre d'harmonie ce qui représente 7 conservatoires sur les 65 recensés.
- la présence des répétitions hebdomadaires confirme, s'il en était besoin, l'importance et le sérieux que revêtent les orchestres d'harmonie. Importance renforcée par les sessions.





## ➤ Batterie-Fanfare

- Un seul conservatoire (CRC) propose une Banda que nous avons assimilée à une Batterie-Fanfare.
- Cette BF/Banda est composée d'élèves de tous les cycles à l'exception du cycle spécialisé
- Les répétitions se font en fonction des prestations

### Commentaires

- les raisons de la quasi absence de BF dans les conservatoires sont "rationnellement" difficiles à expliquer  
- un phénomène "social" est sans doute à l'origine de cette désaffection. La connotation paramilitaire de cette formation y est peut-être pour quelque chose  
- le fait de jouer essentiellement sur des instruments "naturels" limite les possibilités et pourrait engendrer une sorte de frustration chez certains musiciens, notamment les cuivres  
- une méconnaissance de la BF est aussi un point négatif  
- pourtant l'évolution du répertoire original et le niveau des musiciens a connu un développement spectaculaire ces 20 dernières années  
- il serait souhaitable que des ponts soient jetés entre les conservatoires et les batteries-fanfars dans l'intérêt des élèves  
NB : à l'instar du Brass Band, la nomenclature de la Batterie-Fanfare est fixe hormis la percussion qui se développe de manière conséquente. Des instruments additionnels sont quelquefois ajoutés selon les choix des compositeurs et les projets artistiques

## ➤ Ensembles à vent

Les ensembles à vent sont répartis en deux catégories : ensembles mixtes (*instruments de familles différentes*) et ensembles homogènes (*instruments de la même famille*). Les ensembles de cuivres sont dans les deux catégories à la fois car appartenant à la même famille (*les cuivres*) mais avec des instruments différents (*trompette, cor, trombone, tuba, et autres*).

Nous avons pris le parti de confondre tous les ensembles pour cette synthèse.

### - niveaux requis des élèves :

⇒ Tous les cycles sont concernés selon la répartition suivante dans les différents classements de conservatoires :

|   |           | Niveaux concernés |            |            |                  |            |
|---|-----------|-------------------|------------|------------|------------------|------------|
|   |           | Cycle 1           | Cycle 2    | Cycle 3    | Cycle Spécialisé | Autre      |
| Conservatoires possédant un des <b>Ensembles à vent</b> | 22 CRC    | 13                | 14         | 9          | 0                | 3          |
|   | 9 CRI     | 6                 | 6          | 5          | 0                | 0          |
|   | 14 CRD    | 11                | 10         | 7          | 2                | 0          |
|   | 9 CRR     | 8                 | 6          | 5          | 3                | 3          |
|   | 3 CMA     | 2                 | 2          | 3          | 1                | 0          |
| Total :   | <b>57</b> | <b>40</b>         | <b>38</b>  | <b>29</b>  | <b>6</b>         | <b>6</b>   |
| Ecart/nbre de conservatoires                            | ⇒         | <b>-17</b>        | <b>-19</b> | <b>-28</b> | <b>-51</b>       | <b>-51</b> |



### Commentaires

- le nombre de conservatoires proposant des ensembles à vent est proche de celui des orchestres d'harmonie, à 1 près  
- la différence la plus importante concerne le cycle 2 sans doute parce qu'à ce niveau les élèves ont plus de "moyens" pour jouer en orchestre  
- comme pour les OH, le cycle spécialisé n'est pas concerné dans les CRC et CRI, probablement pour les mêmes raisons évoquées plus haut

#### - forme de répétition :

- |  |  |                               |
|--|--|-------------------------------|
| ▪ hebdomadaire =   | 19 CRC – 8 CRI – 11 CRD – 8 CRR – 2 CMA      | soit 48 conservatoires sur 57 |
| ▪ sessions =   | 3 CRC – 2 CRI – 4 CRD – 0 CRR – 0 CMA        | soit 9 conservatoires sur 57  |
| ⇒ NB : Certains conservatoires proposent des sessions <u>en plus</u> des répétitions hebdomadaires |  |                               |
| ▪ autres =   | 0 CRC – 0 CRI – 0 CRD – <b>1 CRR</b> – 0 CMA | soit 1 conservatoire sur 57   |

### Commentaires

- les répétitions sont majoritairement hebdomadaires  
- à l'instar des OH, les sessions sont organisées par 9 conservatoires mais plutôt dans les CRC-CRI et CRD et ne sont plus proposées dans les CRR

#### ➤ Autre(s) formation(s) à vent

23 conservatoires proposent des formations d'ensembles à vent autres que celles répertoriées dans les rubriques précédentes. La répartition se fait comme suit :

- 9 CRC
- 2 CRI
- 9 CRD
- 3 CRR
- 0 CMA

Ces autres formations à vent tournent principalement autour du jazz, avec :

- 16 Big Band
- 1 Ensemble jazz
- 1 Ensemble saxophones jazz et Musiques actuelles
- 1 Atelier jazz

Puis nous trouvons les formations suivantes :

- 1 Fanfare
- 1 Fanfare de rue
- 1 Fanfare Klezmer
- 1 Musique traditionnelle "vents"
- 1 Atelier New World

Soit 9 formations de types différents même si certaines esthétiques sont proches.





### Commentaires

- les répétitions pour ces autres formations se font uniquement de manière hebdomadaire (sauf peut-être dans les conservatoires qui n'ont pas précisé cet item)
- forme de répétition non précisée pour la **fanfare klezmer**
- un CRD n'a pas indiqué la forme de répétition de son **Big Band**
- un CRD n'a pas indiqué la forme de répétition de sa **Fanfare de rue**

### - durées des répétitions :

Devant la variété des horaires proposés par les conservatoires, nous avons fait le choix de regrouper les grandes tendances dans cette rubrique.

La fourchette des durées va de 45 mn à 2h30 en fonction des formations et des niveaux

Répartition des heures ou tranches horaires consacrées aux formations d'ensembles à vent dirigés selon les conservatoires, sans distinction de classement ni de types de formation :

| Heures ou tranches horaires attribuées : | Nombre de conservatoires concernés : |
|--|--------------------------------------|
| 45 mn à 1h30                             | = 1                                  |
| 45 mn à 2h00                             | = 1                                  |
| 1h00                                     | = 8                                  |
| 1h00 à 1h15                              | = 4                                  |
| 1h00 à 1h30                              | = 19                                 |
| 1h00 à 1h45                              | = 1                                  |
| 1h00 à 2h00                              | = 13                                 |
| 1h00 à 2h30                              | = 1                                  |
| 1h15                                     | = 1                                  |
| 1h15 à 1h30                              | = 2                                  |
| 1h15 à 2h00                              | = 3                                  |
| 1h30                                     | = 6                                  |
| 1h30 à 2h00                              | = 4                                  |
| 2h00                                     | = 1                                  |

### Commentaires

- les tranches horaires les plus communes sont de 1h00 à 1h30 pour 19 conservatoires et de 1h00 à 2h00 pour 13 conservatoires
- le classement de l'établissement n'a pas d'incidence sur les propositions d'horaires
- l'amplitude la plus grande se trouve malgré tout dans les CRR (45 mn à 2h30 mais pas dans le même établissement)



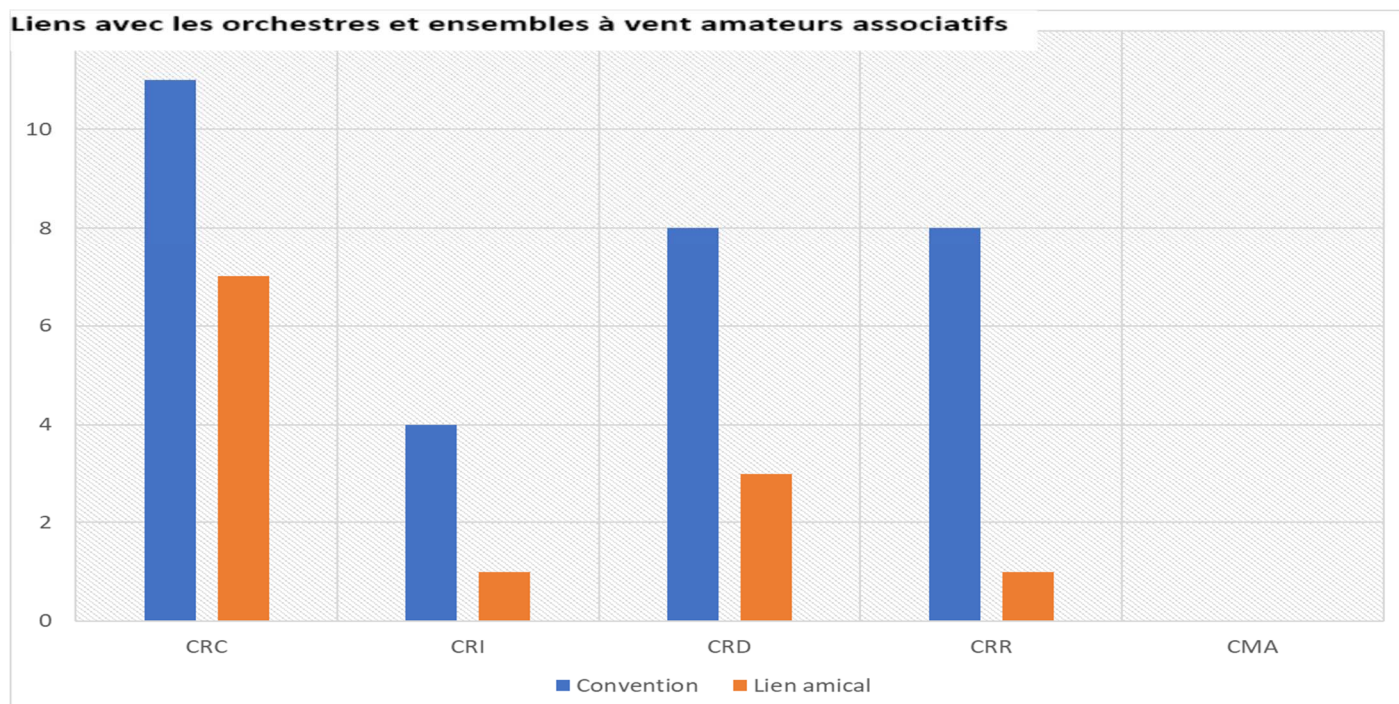


## C – Liens avec les orchestres et ensembles à vent amateurs associatifs, ou non, de votre territoire

### 1 - Existence d'un lien :

- **OUI** pour **49** conservatoires
- **en prévision** pour **2** conservatoires
- **NON** pour **14** conservatoires

### 2 - Si oui, nature du lien :



Les 49 conservatoires concernés ont établi des **conventions** dont la répartition est la suivante selon le classement de l'établissement :

**18 CRC – 8 CRI – 14 CRD – 9 CRR – 0 CMA**

|            | Nature du lien |          |             |                        |               | En prévision | Sans lien |
|------------|----------------|----------|-------------|------------------------|---------------|--------------|-----------|
|            | Convention     | Amical   | Conv+amical | Autre                  | Non renseigné |              |           |
| <b>CRC</b> | <b>11</b>      | <b>7</b> |             |                        |               | <b>1</b>     | <b>5</b>  |
| <b>CRI</b> | <b>4</b>       | <b>1</b> | <b>1</b>    | <b>1</b> (non précisé) | <b>1</b>      |              | <b>1</b>  |
| <b>CRD</b> | <b>8</b>       | <b>3</b> | <b>2</b>    | <b>1</b>               |               |              | <b>4</b>  |
| <b>CRR</b> | <b>8</b>       | <b>1</b> |             |                        |               | <b>1</b>     | <b>1</b>  |
| <b>CMA</b> |                |          |             |                        |               |              | <b>3</b>  |



Soit

- **31** conservatoires avec une **convention officielle**
- **12** conservatoires avec un **partenariat "amical"**
- **3** conservatoires ont une **convention officielle et un partenariat "amical"**
- **2** conservatoires **autre nature** (statutaire pour un et non précisé pour l'autre)
- **1** conservatoire non renseigné sur la nature du lien

#### Commentaires

- 49 conservatoires sur 65 ont une convention soit 75 % des établissements ayant répondu au questionnaire  
- de plus, on pourra noter que les **conventions officielles** représentent plus de 60 % des liens avec les orchestres et ensembles amateurs du territoire  
- le lien avec les structures de musiciens amateurs hors conservatoire est plus important qu'on pourrait le supposer. Cette formalisation des relations avec les ensembles musicaux du territoire nous indique qu'une dynamique locale peut exister dans l'intérêt des élèves, d'une part, et des partenaires, d'autre part, sans oublier la collectivité qui peut éventuellement y trouver satisfaction ne serait-ce que sur le plan investissement

### **3 - La participation des élèves du conservatoire au sein des structures extérieures à l'établissement est-elle prise en compte dans leur cursus comme pratique collective à part entière ?**

- **OUI** pour **36** conservatoires
  - **NON** pour **21** conservatoires (\*)
    - **OUI / NON** pour **3** conservatoires (\*)
      - **Non renseigné** pour **4** conservatoires
        - **Autre** pour **1** conservatoire (\*)

(\*) Il est à noter que ces quelques conservatoires semblent plutôt pratiquer des tarifs privilégiés voire la gratuité pour les élèves jouant au sein de l'harmonie locale. On peut donc supposer que cette pratique collective externe n'est pas prise en compte dans le cursus de l'élève et qu'il doit aussi avoir une activité de ce type au sein du conservatoire.

#### **Éventail des conservatoires en fonction de leurs réponses :**

|            | <b>OUI</b> | <b>NON</b> | <b>OUI / NON</b> | <b>Non renseigné</b> | <b>Autre</b> |
|------------|------------|------------|------------------|----------------------|--------------|
| <b>CRC</b> | 15         | 6          | 2                |                      | 1            |
| <b>CRI</b> | 5          | 3          |                  | 1                    |              |
| <b>CRD</b> | 10         | 7          |                  | 1                    |              |
| <b>CRR</b> | 5          | 5          |                  | 1                    |              |
| <b>CMA</b> | 1          |            | 1                | 1                    |              |

#### Commentaires

- Certains conservatoires ont répondu à cette rubrique de manières différentes car le sens de la question qui concernait l'aspect pédagogique a peut-être été mal compris. C'est-à-dire, est-ce que le fait de faire partie d'un ensemble extérieur au conservatoire est pris en compte dans l'évaluation de l'élève pour sa pratique collective "obligatoire" au cours de son cursus ?  
Autrement dit, l'élève est-il dispensé de pratique collective interne s'il fait partie d'un orchestre externe au conservatoire ?



## D – Liens avec les disciplines d'érudition du conservatoire (écriture, analyse, orchestration, direction d'orchestre, ...) ou avec d'autres disciplines

### 1 - Existence d'un lien :

- **OUI** pour **24** conservatoires
- **NON** pour **33** conservatoires
- **À l'étude** pour **7** conservatoires
- **Non renseigné** pour **1** conservatoire

### 2 - Si oui, avec quelle(s) discipline(s) :

**15 disciplines** différentes d'érudition (ou assimilée) sont proposées dans les conservatoires

| Discipline concernée           | Répartition de cette discipline dans les conservatoires selon leur classement |     |     |     |     |
|--------------------------------|---|-----|-----|-----|-----|
|                                | CRC   | CRI | CRD | CRR | CMA |
| Analyse                        | 1   |     | 2   | 1   |     |
| Arrangement                    |   |     |     | 1   |     |
| Atelier création/improvisation | 1   |     |     |     |     |
| Classe d'improvisation         | 1   |     |     |     |     |
| Composition                    |   |     |     | 1   |     |
| Danse Hip-Hop                  |   | 1   |     |     |     |
| Direction d'orchestre          | 1   |     | 2   | 5   |     |
| Écriture                       | 3   |     | 1   | 3   |     |
| Érudition                      |   |     | 1   |     |     |
| FM – atelier de direction      |   |     | 1   |     |     |
| Formation musicale             |   | 1   |     | 2   |     |
| Histoire de la musique         |   |     |     | 1   |     |
| MAO                            | 1   |     |     |     |     |
| Orchestration                  |   |     |     | 1   |     |
| Soutien pratique instrumentale |   |     |     | 1   |     |

#### Commentaires

- toutes les catégories de conservatoires ont des liens avec les disciplines d'érudition (ou assimilée) hormis les CMA, ce qui est surprenant au regard de la taille de ces établissements et de leur potentiel
- la **direction d'orchestre** et l'**écriture** sont les disciplines les plus proposées
- on pourra s'étonner que l'**orchestration** ne soit proposée qu'une fois et dans un seul conservatoire



## Synthèse des commentaires

Le taux de réponse à cette enquête n'avoisine que 16% des établissements sollicités mais ceci représente un échantillon non négligeable d'établissements (65), d'élèves (67.000), de professeur.es (près de 3.000). C'est un début et nous envisageons de solliciter à nouveau ces établissements par l'intermédiaire de nos relais régionaux dès la rentrée prochaine.

De par son histoire, l'ensemble à vent (et l'orchestre d'harmonie en particulier) ont souvent été considérés comme "musiques exclues" des Conservatoires<sup>4</sup>. En 1985, Camille Roy, alors Inspecteur principal de la Direction de la Musique et de la Danse du Ministère de la Culture, chargé des musiques amateurs (chorales, harmonies, fanfares) n'hésitait pas à évoquer "la bâtardise historique"<sup>5</sup> des pratiques amateurs, mettant en cause les modèles de référence : la musique purement militaire, les répertoires et le manque de formation des musiciens d'harmonie. Ce rejet semble aujourd'hui en voie d'être dépassé. L'enquête, et c'est une heureuse surprise, fait apparaître l'ensemble à vent comme une pratique collective labellisée. 89 des conservatoires ayant répondu possèdent un orchestre d'harmonie, majoritairement de cycle 2.

L'autre élément montrant une évolution des pratiques et des mentalités, c'est la reconnaissance mutuelle des structures d'enseignement spécialisées et des structures de pratiques en amateur (associations loi 1901 ou à statut "municipal"). Si 75 % des conservatoires ont une convention avec un orchestre ou un ensemble à vent amateur, près de la moitié de ceux qui ont répondu au questionnaire (34 Conservatoires sur 65) ont une "convention officielle". Le phénomène est particulièrement vrai pour les CRC qu'ils possèdent une convention officielle ou amicale. Les réponses aux questions de l'enquête étant formulées sous la responsabilité de la direction du conservatoire, nous pouvons penser ces faits "légalement" actés. Mais l'enquête ne permet pas de savoir l'efficacité de ces liens sur le terrain.

Une autre preuve de la prise en compte du réseau des ensembles à vent d'amateurs est le fait que la pratique musicale d'un élève de conservatoire au sein d'une structure extérieure à l'établissement est entérinée dans leur cursus pour la moitié des établissements (36 sur 65) ayant répondu à cet item.

Enfin, les interactions entre la pratique musicale collective intégrée au conservatoire et les disciplines d'érudition (direction d'orchestre et analyse notamment) semble recouvrir des réalités très diverses selon l'importance des établissements. Cet item devrait être revisité en ciblant les CRD et CRR plus que les CRC et CRI souvent dépourvus de ces "classes savantes".

Longtemps le clivage entre deux mondes (les ensembles d'instruments à vent et les conservatoires) a renvoyé dos à dos la formation initiale et la pratique musicale. Il semble que le fossé se comble. Il est important que nous dépassions cette dualité amateur/professionnel afin que la pratique en ensemble à vent perdure dans les meilleures conditions, quel que soit le statut des ensembles.

Les membres de l'AFEV croient très fort en l'établissement de ce pont et nous y travaillons tous bénévolement.

---

<sup>4</sup> *Conservatoire et musiques exclues, actes du colloque de Liège* (Belgique), Institut de pédagogie musicale, La Villette, Paris, 1987, 90 p.

<sup>5</sup> Camille Roy, "Les musiciens de fanfare", *Conservatoire et musiques exclues, op. cit.*, p.75.



## CONCLUSION

Malgré le faible pourcentage de réponses, nous sommes en droit de supposer que le panorama présent est transposable à l'ensemble du territoire national.

Cette enquête a permis de constater, s'il en était besoin, que les orchestres et ensembles à vent dirigés avaient une place non négligeable au sein des conservatoires. Chacun pourra s'en réjouir.

Le lien entre les établissements d'enseignement artistiques classés par l'État et les orchestres amateurs semblent aussi être une avancée notable.

Ce lien est d'autant plus important, pour ne pas dire nécessaire, que la pratique en amateur des élèves de conservatoire se poursuivra essentiellement dans des orchestres d'harmonie, pour les vents et les percussions, en tous cas pour les élèves qui ne rangent pas définitivement leur instrument dans sa boîte.

Il faut dire que ce type d'orchestre est très largement répandu dans l'hexagone

Cela n'exclut pas les autres pratiques collectives telles que le chant choral, les groupes de jazz et de musiques actuelles, une fois la vie professionnelle entamée.

Pour ceux qui souhaiteraient approfondir leurs connaissances sur le monde de la pratique en amateur et plus particulièrement celle des instruments à vent, nous vous suggérons quelques ouvrages :

1. L'étude menée par la CMF (Confédération Musicale de France) et parue dans le document "**121<sup>ème</sup> Assemblée Générale – retour sur l'année 2021**"
2. "**Les ensembles d'instruments à vent en France de 1700 à 1914**" (*en plusieurs tomes*) de Patrick PERONNET aux éditions L'Harmattan
3. SPROGIS Eric & STROESSER Nicolas, **Collectivités locales et enseignement artistique, Enjeux pédagogiques, culturels et politiques**, Voiron (Isère), Territorial éditions, collection Dossiers d'experts, 2019, 154 p.
4. RASSE Paul, **Le projet culturel. Conception, ingénierie et communications**, Voiron (Isère), Territorial éditions, 2017, 184 p.
5. **Les situations collectives dans le parcours d'apprentissage du musicien**, ouvrage collectif sous la direction de François Madurell, Aedam Musicae, 2012, 375 p.
6. DEMANDE Éric, HAHN Karine & LARTIGOT Jean-Claude, **Apprendre la musique ensemble: les pratiques collectives de la musique base des apprentissages instrumentaux**, Lyon, Symétrie, 2006, 226 p.